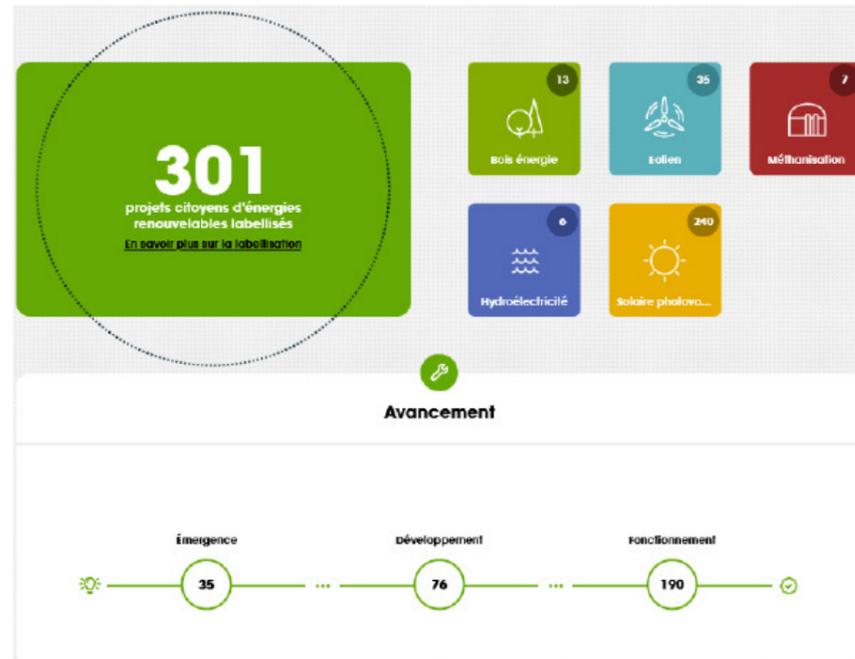


Rapport annuel 2022



L'énergie par les citoyens
pour les citoyens !

L'énergie citoyenne en France



enercoop
L'énergie militante

102 projets vendent leur énergie à Enercoop

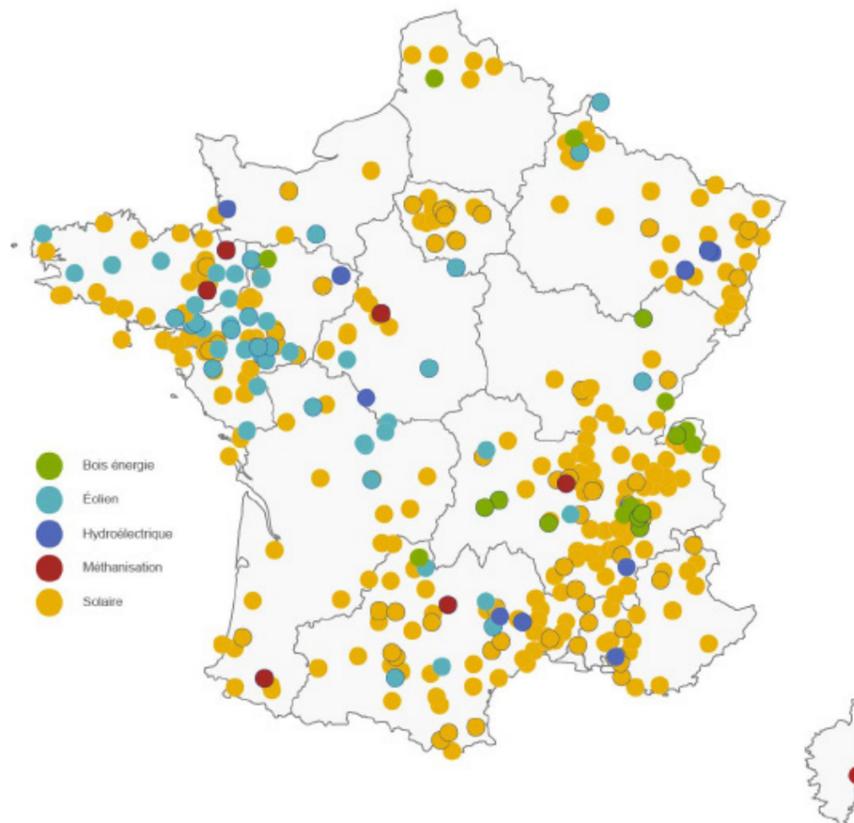
Centrales Villageoises
Association

55 projets font partie du réseau Centrales Villageoises

D'après « [Le tableau de bord des chiffres clés de l'énergie citoyenne](#) » - Énergie Partagée

Retrouvez tous les projets sur [la carte des initiatives citoyennes](#)

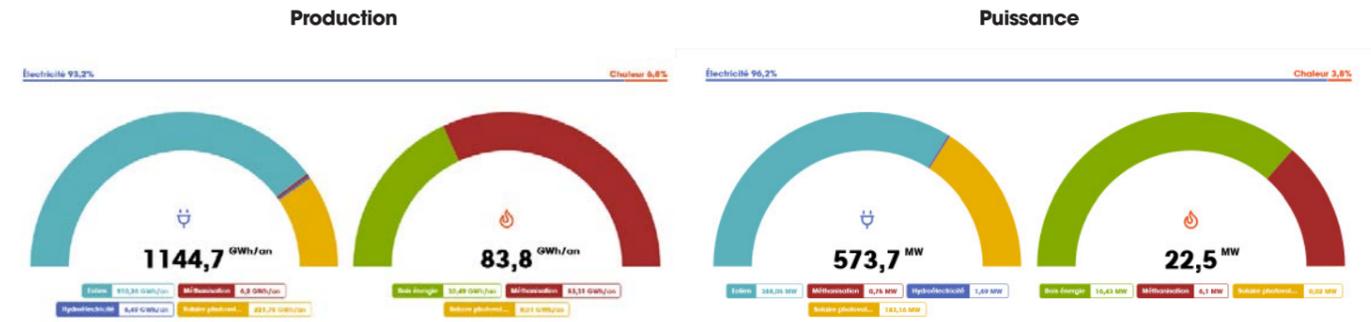
Les projets citoyens d'énergies renouvelables se multiplient partout en France !



28 131 actionnaires citoyens
de sociétés citoyennes locales ont investi
39,3 M€

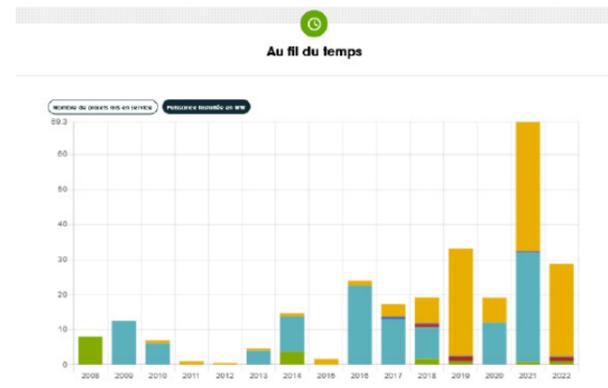
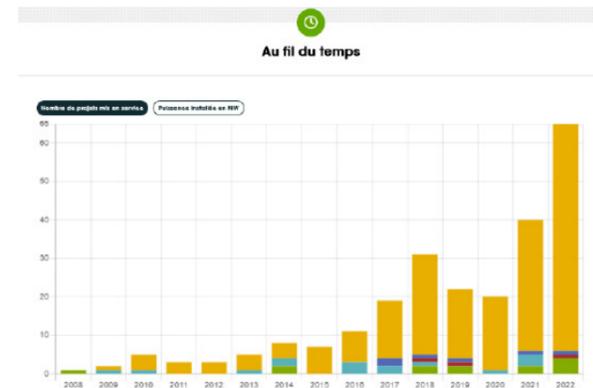
648 collectivités actionnaires
en direct ou via une SEM ont investi
17,3 M€

7 122 actionnaires citoyens
(+ salariés épargnants) nous ont confié leur épargne à hauteur de
36,4 M€



Équivalent à la consommation électrique hors chauffage et eau chaude sanitaire de
970 095 personnes
Sur la base de 1180 kWh d'électricité par personne et par an

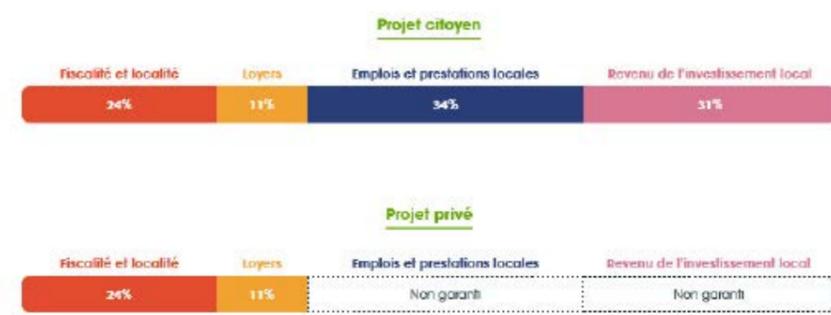
Équivalent à la consommation en chauffage de
18 609 personnes
Sur la base de 4,5 MWh de chaleur par personne et par an



Retombées économiques

Pour 1 € investi dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable

2,5 € profitent au territoire grâce à la fiscalité, aux loyers, aux salaires, aux prestations et aux revenus de l'investissement



D'après « [Les retombées économiques locales des projets citoyens](#) » - Énergie Partagée - 2018



Édito du mouvement

L'année 2022, en démontrant notre dépendance européenne aux énergies fossiles, a bouleversé notre rapport à l'énergie, accélérant le besoin de pédagogie et de promotion auprès des élus et du grand public des énergies renouvelables citoyennes et du volet économies d'énergie.

Énergie Partagée a publié en 2022 deux chartes, travaillées collectivement pour clarifier les critères d'intervention et d'obtention de notre Label pour les projets solaires et d'hydroélectricité.

Sur sa lancée de 2021, le Mouvement a continué de se positionner sur les phases de développement amont des projets pour mieux en maîtriser la conduite. Énergie Partagée Investissement a racheté en mai EnRciT (outil de mutualisation du risque dont notre coopérative avait la présidence) et validé en novembre auprès de ses actionnaires des moyens conséquents pour développer des projets compatibles à nos valeurs.

Si en 2022 les conditions de développement et de financement ont remis en cause ou reporté la construction de certains projets, cela a aussi permis de débloquer des situations pour mettre en place des boucles locales, solutions hors marché, que ce soit par l'autoconsommation ou les contrats de gré à gré (CPPA) directement entre producteur et consommateurs locaux.

Dans ce contexte, les interactions, et les synergies entre acteurs publics et citoyens sont croissantes et les territoires se dotent d'outils et de moyens pour co-développer avec les citoyens.

Le Mouvement s'élargit, se professionnalise, les stratégies des adhérents évoluent avec ces opportunités, tout cela doit être accompagné pour ne pas générer d'incompréhension et de tension.

La reconnaissance de notre Mouvement s'illustre cette année par une exposition médiatique quantitativement et qualitativement très importante, mais aussi dans de nouveaux partenariats avec les acteurs de l'ESS (Prix 2022 La France s'Engage) pour nous accompagner sur cette croissance.

En 2023, au-delà des réponses à ces nouvelles attentes, des ajustements de nos ressources pour y faire face, nous ajouterons notamment de fortes ambitions sur la chaleur renouvelable, la participation à des projets européens de réplication de notre modèle, et enfin un travail nécessaire d'écoute des porteurs de projets citoyens pour adapter les services et les outils afin de consolider notre Mouvement.

Bonne lecture !

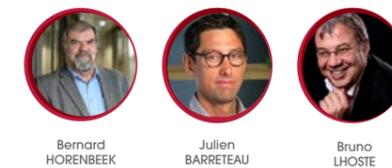
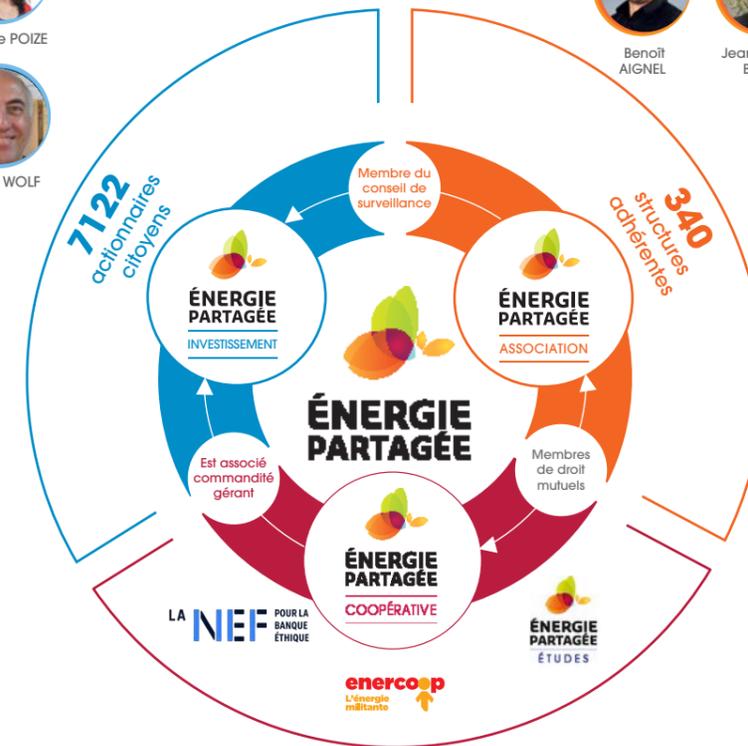
L'équipe d'Énergie Partagée lors du séminaire interne en 2022



Le conseil de surveillance



Le conseil d'administration



Le comité de direction

Représenter et faire connaître l'énergie citoyenne

DÉFENDRE L'ÉNERGIE CITOYENNE

En cette année d'élections nationales, Énergie Partagée a concentré son action sur l'après élections pour faire de la pédagogie auprès des nouveaux arrivants, notamment au Parlement. En amont, nous avons toutefois participé au [Pacte pour la Transition - Législatives](#).

À la rentrée de septembre, Énergie Partagée a réalisé et diffusé une [vidéo](#) d'interpellation des décideurs nationaux sur l'énergie citoyenne ainsi qu'un kit de mobilisation des parlementaires à destination de nos adhérents. Nous avons aussi largement contribué au [Livre Blanc pour l'Énergie Citoyenne](#) du Collectif pour l'Énergie Citoyenne.

Ces éléments ont été utiles à notre mobilisation sur le projet de loi dit "accélération des EnR" : proposition d'amendements, rencontre de parlementaires de divers bords particulièrement impliqués sur le projet de loi, organisation d'un petit déjeuner parlementaire transpartisan

(sauf extrême droite) avec le député Charles Fournier et Enercoop. De nombreux amendements portés par Énergie Partagée ont été présentés par des députés, toutefois le texte final reste très en deçà des besoins.

Ce travail de plaidoyer se traduit aussi par la rédaction ou la signature de tribunes dans les médias : [tribune sur l'éolien terrestre publiée dans Les Echos](#), une [tribune appelant à renforcer le pouvoir d'agir des acteurs locaux pour développer les EnR publiée dans le Monde](#) ou encore [tribune sur la sobriété publiée dans la Croix](#).

Enfin, il faut aussi rappeler que l'année 2022 a débuté par une [campagne de communication](#) du Ministère de la Transition Énergétique dédiée à l'énergie citoyenne, à laquelle Énergie Partagée a contribué sur le fond et qui s'est fortement appuyée sur les ressources (données, publications, etc.) d'Énergie Partagée.

CHALEUR RENOUVELABLE ET MÉTHANISATION CITOYENNES : DEUX NOUVELLES FILIÈRES À SOUTENIR

Depuis ses débuts, Énergie Partagée soutient des projets de toutes filières renouvelables. Toutefois, notre mouvement n'échappe pas au prisme électro-centré très français et l'essentiel des projets citoyens - en nombre comme de puissance installée - concerne l'électricité.

L'envie nous démangeait depuis quelque temps de renforcer notre action sur les autres filières, et notamment la chaleur. La volonté annoncée fin 2021 par la Ministre de la Transition Énergétique de l'époque de développer les travaux en vue d'un soutien adapté aux filières chaleur et méthanisation citoyennes, a généré une réelle impulsion institutionnelle - et notamment de notre partenaire historique, l'ADEME - qui nous a permis de sensiblement creuser ces sujets. Nous espérons que les résultats de nos travaux (préconisations et retours d'expériences), publiés début 2023, seront suivis d'une mise en œuvre opérationnelle de nos recommandations.

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉNERGIE CITOYENNE DE NANCY

Après 2 années de rencontres annuelles à distance, nous avons eu la joie de pouvoir à nouveau nous retrouver "en présentiel" à l'occasion des rencontres nationales de l'énergie citoyenne à Nancy les 1^{er} et 2 juillet. Ces rencontres, coorganisées avec le réseau régional GECLER et la coopérative ENERgic, ont réuni 80 participants autour de 8 ateliers, 4 visites, un temps grand public ouvert aux habitants, et de beaux moments conviviaux !



© Énergie Partagée

PORTER LA VOIX DE L'ÉNERGIE CITOYENNE

Visibilité numérique

La fréquentation du site internet d'Énergie Partagée poursuit sa progression avec une augmentation de 20%, provenant essentiellement de nouveaux utilisateurs. De plus, Énergie Partagée assure une présence forte sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Les abonnements à ces réseaux sont, eux aussi, en augmentation, particulièrement sur LinkedIn, où Énergie Partagée a choisi d'intensifier son activité cette année (de 7 000 à 8 400 abonné.e.s entre janvier et décembre), notamment à la faveur de l'arrivée de Cyril Chambaud en début d'année, en charge de l'animation de ces réseaux.

Les publications sur ces réseaux sont en écho direct avec l'activité de suivi éditorial mis en place cette année, et permettent de donner une cohérence d'ensemble aux activités de valorisation. Ce travail s'appuie notamment sur la différence d'attentes des différents réseaux, et donc de la capacité à ajuster les contenus.

Ce travail éditorial vise à valoriser les travaux d'Énergie Partagée, mais aussi à susciter l'intérêt des personnes qui ne sont pas encore engagées localement. Des contenus plus connexes ont été rédigés cette année pour toucher un public plus large, avec des sujets tels que les pratiques de chauffage sobres ou la recherche de sens chez les jeunes diplômés. Ces publications ont été très populaires, notamment sur les réseaux sociaux.



Lire l'article « [Chauffer les personnes plutôt que les espaces : et si on passait à la « slow heat» ?](#) » - Énergie Partagée, 2022

Dans la presse

En 2022, la combinaison de la crise énergétique et de la sécheresse estivale critique a suscité un intérêt croissant pour les alternatives énergétiques, en particulier l'énergie citoyenne. Cette tendance s'est reflétée dans la couverture médiatique de ces sujets, avec une augmentation nette à la fois en quantité (704 mentions de presse) et en qualité (un traitement plus éclairé, positif/constructif et nuancé, notamment en ce qui concerne le débat sur l'énergie éolienne).

Cela s'applique non seulement à la presse spécialisée, qui commence à mieux nous connaître, mais également à la presse nationale.

Des médias tels que Le Monde (demi-page), Ouest France (pleine page), le journal de 20 heures de TF1 et de France 2, ainsi que le journal national de France 3 ont consacré des formats importants aux projets d'énergie citoyenne, soulignant encore davantage la pertinence de ces initiatives face aux enjeux actuels.

Distinctions

Cette reconnaissance a aussi pris la forme de distinctions, puisque Énergie Partagée a été lauréat du concours de la Fondation « [La France S'engage](#) » ainsi que du prix « [Les Héros de Notre Temps](#) ».

2022 a par ailleurs été l'année de la mise à l'eau d'un partenariat avec un voilier de course de 6,5 m, voguant aux couleurs d'Énergie Partagée, et affirmant symboliquement l'ambition de visibilité de l'énergie citoyenne.



Énergie Partagée, lauréat du concours La France S'engage en 2022

Valoriser les projets et l'expertise sur l'énergie citoyenne

La valorisation des projets étant essentielle pour convaincre et donner envie de répliquer, en 2022, plusieurs initiatives ont célébré leur aboutissement, comme le parc éolien des Grands Fresnes et de la Grande Levée, ou encore les toitures solaires de Blais'Watt, offrant ainsi la possibilité d'illustrer ces aventures inspirantes. Des vidéos ont été réalisées ainsi que des interviews de décryptage sur les sujets de la chaleur, du rôle des collectivités dans la transition énergétique et de l'importance de faire évoluer les dispositifs réglementaires. Le travail de valorisation des expertises a vu la sortie de publications, guides et chartes, diffusées notamment via le nouveau bulletin «EnRoute», dédié aux conseils et ressources pour les porteurs de projets.



Énergie Partagée en régions

ÉNERGIE PARTAGÉE SUD PACA



En 2022, le réseau Sud a recruté un 3^e chargé de développement territorial pour renforcer la dynamique citoyenne dans les Alpes-Maritimes et le Var, ainsi que la filière bois-énergie. Le réseau a organisé 9 cafés des projets et 4 formations, réunissant près de 60 personnes, ainsi qu'une journée régionale avec près de 100 participants. Des visites de site ont également été organisées, notamment avec le réseau Corse en octobre.



Enfin, en 2023, le réseau espère pouvoir lancer du salariat mutualisé entre porteurs, essentiel à de nombreuses coopératives, et augmenter les occasions de rencontre entre porteurs, à l'occasion de nouvelles journées départementales.

Vincent BAGGIONI
q 07 69 70 89 33
vincent.baggioni@Énergie-partagee.org

Alice ALESSANDRI
q 06 47 66 29 75
alice.alessandri@Énergie-partagee.org

Sébastien BRACCO
q 07 87 89 35 24
sebastien.bracco@Énergie-partagee.org

ÉNERGIE PARTAGÉE CENTRE - VAL DE LOIRE



Fort de 26 collectifs, le réseau change d'échelle. Le déploiement du programme LIFE LetsGO4Climate attise la création de groupes sur 18 territoires jusqu'en 2025. Le réseau se structure pour les nouvelles recrues. Plusieurs célébrations à noter avec l'aboutissement de projets à Blois, Tours et Vendôme. Les inaugurations aiguissent leur communication avec de jolies publications média et web. Avec la fin du cumul des aides, les opportunités se resserrent. Des formations sont réalisées pour monter en compétence : éolien, PV au sol, foncier public, codéveloppement. Le réseau CVDL initie les premiers partenariats avec les SEM locales.

ÉNERGIE PARTAGÉE ÎLE - DE - FRANCE



Le réseau régional francilien a connu en 2022 des avancées sur trois projets majeurs: le rapprochement entre les collectifs d'énergie citoyenne, la progression des grappes photovoltaïques et des ombrières de parking grâce à des outils d'aide à la décision économique, et la promotion des économies d'énergie via un réseau d'acteurs capables de diffuser largement les connaissances et les actions possibles. Ces avancées ont pour objectif de maximiser les possibilités de réalisation des projets et de développer les énergies renouvelables partout où cela est pertinent. En 2023, le renforcement des capacités se poursuivra avec le recrutement d'une troisième personne pour travailler sur la chaleur renouvelable citoyenne.



Élodie MERCIER
q 06 07 74 16 62
elodie.mercier@Énergie-partagee.org

Valentin WALTER
q 07 77 34 62 11
valentin.walter@Énergie-partagee.org

Mamourou SAMASSI
q 01 81 80 23 34
mamourou.samassi@Énergie-partagee.org



Raphaël MERCEY
q 06 64 47 54 51
raphael.mercey@Énergie-partagee.org

Anne-Fleur KEROUEDAN
q 06 74 84 50 54
anne-fleur.kerouedan@Énergie-partagee.org



GECLER (GRAND-EST)

Les Rencontres nationales de l'Énergie Citoyenne ont débuté à Nancy avec la fin de la Cyclosolaire, suivies de VEPOS en Champagne-Ardenne et des Rencontres TEPOS à Signy-l'Abbaye. Les Générateurs Grand Est ont été créés pour construire des synergies avec d'autres réseaux, avec des résultats concrets tels que la création de webinaires mensuels.



Cette année a également vu des formations sur le codéveloppement et la signature d'un projet de parc solaire entre la SEM SiPeNR, la région Grand Est et Énergie Partagée, ainsi que la poursuite des « GECLER au café » pour échanger entre porteurs de projets.

Champagne-Ardenne
Léna MIGNE
q 03 24 32 03 23
l.migne@ale08.org

Lorraine
Sylvain BALLAND
q 07 68 62 46 99
Énergies-citoyennes@asso-ler.fr

Alsace
Coline LEMAIGNAN
q 03 89 50 06 20
coline.lemaignan@alteralsace.org



Fin 2022, le réseau Taranis totalise 50 adhérents, porteurs de projets, collectivités et partenaires. L'année a été une année particulière pour le réseau Taranis avec une double tension, à la fois le changement de portage du réseau et le renouvellement complet de l'équipe dans un contexte de difficulté à recruter, et de l'autre une croissance forte de l'activité et des sollicitations due à la fois à la reprise post-covid des accompagnements et des projets, et à l'intérêt croissant et renouvelé des collectivités et des citoyens en lien avec l'actualité énergétique. En 2022, l'équipe d'animation Taranis est intervenue à 62 reprises auprès du public.



Brendan RIOU
q 02 56 85 66 46
brendan.riou@breizh-alec.bzh

Thomas PATENOTTE
q 02 23 63 20 89
thomas.patenotte@breizh-alec.bzh

Bruno LIVORY
q 06 69 69 55 16
bruno.livory@breizh-alec.bzh

Julien RIOU
q 02 56 85 66 48
julien.riou@breizh-alec.bzh

ÉNERGIE CITOYENNE EN HAUTS-DE-FRANCE

En 2022, le réseau de l'énergie citoyenne dans les Hauts-de-France s'est structuré malgré les difficultés. Il a renforcé ses liens avec des structures proches et de nouveaux acteurs. Des réussites ont émergé, comme la 1^{ère} rencontre régionale des coopératives citoyennes et la création du collectif « l'énergie en commun ». Il y a eu de nombreuses interventions, une réunion de développeurs, et des participations aux Rencontres TEPOS 2022 et à la 1^{ère} rencontre du réseau régional des territoires participatifs. Trois étudiants en Master ont été suivis et le réseau a organisé les 3^{èmes} Rencontres Régionales des Énergies renouvelables Citoyennes. 12 projets en autoconsommation sont en émergence dans la région, soit une belle avancée.



Loïck BOUDIER
q 06 26 93 43 03
loickboudier@energethic-asso.fr

Simon ARON
q 06 98 93 20 53
simonaron@energethic-asso.fr

RÉCIT (PAYS DE LA LOIRE)

En 2022, le réseau RECIT est passé de 62 à 82 adhérents. Cette augmentation confirme la dynamique du réseau, avec de plus en plus d'acteurs publics. Pour faire état de la richesse de leur écosystème et des prestations proposées par plusieurs de leurs adhérents, le réseau a réalisé une [plaquette présentant l'offre d'accompagnement pour les porteurs de projets citoyens](#). Une convention a été signée avec ces structures en 2022. RECIT anime un groupe de travail pour solidifier une méthodologie commune.



L'Assemblée Générale a rassemblé 80 personnes et a été l'occasion d'organiser une représentation de la pièce de théâtre « Le Tribunal de l'éolien ». Créée par des porteurs de projets éoliens citoyens de la région, elle permet d'aborder de manière décalée le débat autour des éoliennes.



Claire LEGRAND
q 07 72 32 51 40
claire@recitpdl.fr



Robin DELOOF
q 06 31 48 03 45
robin@recitpdl.fr



Aurelle DECOSTER
q 06 25 49 27 96
aurelle@recitpdl.fr



Joakim DUVAL
q 07 67 07 17 16
joakim@recitpdl.fr

ecLR (OCCITANIE)

ECLR Occitanie a fêté ses 5 ans en 2022 ! Le réseau a suivi cette année environ 15 coopératives dans leur "changement d'échelle" ; et plusieurs collectivités locales dans la mise en place de démarches facilitant la gouvernance locale des projets. ECLR a aussi accompagné l'émergence de nouvelles coopératives, et le développement de projets, notamment sur le modèle des petits parcs au sol (250 kWc). L'association a développé l'atelier Énergie-Mix, outil d'éducation populaire autour des débats énergétiques ; a créé un "Kit d'animation de stands d'énergie citoyenne" et des "Kits filière" venant finaliser son site internet. Plusieurs formations ont été données : mobilisation et communication (60 personnes), et autoconsommation collective (50 personnes). L'année a été marquée par le déploiement du nouveau réseau ADEME : Les Générateurs Occitanie.

AURACLE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

En 2022, le réseau Auracle a accueilli 5 nouvelles communautés énergétiques, atteignant 72 collectifs. Le tournant de la chaleur s'est poursuivi avec la mise en service de nouvelles installations bois énergie en Haute-Loire, Isère, Haute-Savoie et Drôme. dwatts (Drôme) a également rejoint le Collectif Chaleur Bois Territoires pour soutenir son passage à la chaleur. Plusieurs coopératives ont poursuivi leur changement d'échelle avec l'accompagnement de Coopawatt dans le cadre du programme Accélération. La journée AURACLE a réuni une soixantaine de participants fin novembre pour échanger sur des sujets variés tels que le suivi et l'exploitation, le montage de projets d'autoconsommation et la dynamique d'innovation dans les collectifs.



Noémie ZAMBEAUX
q 06 01 79 47 82
noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr



Naomi LEVANNIER
q 07 61 05 16 86
naomi.levannier@auvergnerhonealpes-ee.fr



Clémence SOUID-PONCELIN
q 06 44 07 65 91
clemence.souid-poncelin@ec-lr.org



Louise BALMER
q 06 52 04 16 38
louise.balmer@ec-lr.org



Naël PEIGNIER
q 06 79 90 36 10
nael.peignier@ec-lr.org



Johann VACANDARE
q 06 40 36 94 90
johann.vacandare@ec-lr.org



Sandrine CLARISSE
q 06 30 14 61 97
sandrine.clarisse@ec-lr.org



Alenka DOULAIN
q 06 41 57 15 78
alenka.doulain@ec-lr.org

ECCLORE (NORMANDIE)

En 2022, le réseau ECCLORE a travaillé à la promotion des énergies citoyennes avec 15 adhérents : présentations pour les collectivités locales et les partenaires, mais aussi organisation d'événements avec 5 sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable. La centrale solaire de « La chèvre rit » a été inaugurée en septembre par le collectif L'ampère contre-attaque. Deux formations en partenariat avec l'ADEME et Enercoop ont également eu lieu. Le réseau accompagne actuellement une quinzaine de projets en émergence à l'échelle de communes rurales, d'intercommunalités et de collectifs citoyens.



Bénédicte CLERBOUT
q 07 57 18 68 77
benedicte.clerbout@7vents.eu



Éric JACQUES
q 02 33 19 01 40
eric.jacques@7vents.eu



Marie-Noëlle JAY
q 02 33 19 01 40
marie-noelle.jay@7vents.eu

ENERGIA NOSTRA (CORSE)

Le réseau Energia Nostra en Corse, rassemblant plus de 30 acteurs publics et privés, a organisé 15 réunions de sensibilisation et deux journées de formation sur le plan juridique et économique des projets citoyens. Le réseau a également coorganisé un voyage d'études à Aix-Marseille en octobre avec 23 participants.



CIRENA (NOUVELLE AQUITAINE)

Pour Cirena l'année 2022 se termine à 5, avec le recrutement d'une personne sur la mission de service public d'appropriation territoriale citoyenne des EnR et d'une autre sur la mission « Les Générateurs ». Les actions de promotion et d'animation du réseau ont augmenté, avec de nombreux accompagnements de collectifs et de collectivités axés sur l'ACC. Le suivi des missions est maintenant quantifié, permettant un développement structurel serein. CIRENA approfondit ses réponses aux acteurs de la filière néo-aquitaine en coconstruisant les AAP avec ses partenaires historiques, en se basant sur son réseau national dynamique. Le logiciel d'interopérabilité des données développé avec Amorce et Énergie Partagée permettra de valoriser les missions et de développer les EnR citoyennes dans la région, grâce à un portage politique affirmé.



Vincent BILLY
q 06 61 09 64 11
vincent.billy@cirena.fr



Colin HÉRAULT
q 06 99 19 41 30
colin.herault@cirena.fr



Caroline LIGORIO
q 07 64 24 72 99
caroline.ligorio@cirena.fr



Mathis TAMIN
q 06 99 17 82 78
mathis.tamin@cirena.fr



Anna FRÉBAULT
q 07 63 17 41 82
anna.frebault@cirena.fr

Energia Nostra a participé à des événements locaux et nationaux sur l'énergie. Un colloque « Énergie et Insularité », un séminaire des animateurs régionaux et une rencontre avec l'ADEME nationale, organisés par Énergie Partagée Association, à Paris, du 16 au 18 novembre. Le réseau accompagne également les porteurs de projets locaux à intégrer le montage citoyen dans leur projet d'énergie renouvelable et a labellisé en avril 2022 le projet Vaccaghja Energia, future unité de méthanisation agricole territoriale, en tant que 1^{er} projet citoyen corse.



Mélissa LEONI
q 04 20 03 91 19
melissa.leoni@isula.corsica



Valérie NOEL
q 06 14 69 66 79
valerie.noel@isula.corsica

Étincelle (BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ)

L'animation du réseau portée par Coopawatt s'est poursuivie jusqu'en septembre 2022. Après quatre ans d'activité, Coopawatt a décidé de mettre fin à cette mission cofinancée par l'ADEME et la Région Bourgogne Franche Comté. Depuis, les 13 collectifs de citoyens qui étaient accompagnés se sont reportés sur les ressources en ligne qu'offre le réseau national et sur les adhérents d'Énergie Partagée disponibles pour les aider. Le Conseil régional et l'ADEME ont ouvert une réflexion avec Énergie Partagée et l'Alliance des syndicats d'énergie, pour bâtir Étincelle 2 en articulation avec le nouveau réseau des Générateurs.

Énergie Partagée accompagne les projets et porteurs

UNE EXPERTISE QUI SE CONSOLIDE ET SE DIVERSIFIE

Grâce à la richesse de son réseau d'adhérents et de partenaires, Énergie Partagée coordonne la production d'une expertise toujours plus étoffée. L'atelier thématique "grappes PV", qui concentre le plus grand nombre de participants, a enrichi ses productions, notamment sur l'autoconsommation individuelle et par la mise à jour de documents existants. La journée grappes PV a connu un succès inégalé avec 120 participant.e.s, accueilli.e.s pour l'occasion à l'Hôtel de Ville de Lyon. Sur le codéveloppement, Énergie Partagée a mis l'accent sur la diffusion de nos différents outils au sein de notre réseau et auprès de nos partenaires.

2022 a surtout été une année riche en matière d'exploration de thématiques nouvelles ou encore très récentes : fiscalité des revenus des sociétaires et démarches associées, développement de projets citoyens sur le foncier public, concertation, projets citoyens d'autoconsommation collective, chaleur citoyenne renouvelable... Sur ces différents sujets, Énergie Partagée a animé des groupes de travail et des webinaires de retours d'expérience, ou encore coordonné la production de notes et publications diverses. La diversité de ces nouveaux sujets, que nous continuerons à travailler en 2023, montre la maturité de notre réseau et sa capacité à produire une expertise collective.



Journée Grappes PV, le 13 mai 2022 à l'Hôtel de Ville de Lyon

VISION DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ENR DANS LE MOUVEMENT : INITIATION D'UNE RÉFLEXION COMMUNE

Au début 2022, nous avons fait le constat suivant: d'une part, de plus en plus d'adhérents se positionnent sur le développement de projets d'EnR et non plus uniquement sur le rachat citoyen de projets déjà développés voire en exploitation.

D'autre part, le processus de rachat par Énergie Partagée de l'outil de financement dédié au développement EnRciT ([voir point dédié page 19](#)) se lançait. Face à ce constat, il nous a semblé nécessaire d'engager une réflexion sur la vision du développement de projets d'EnR dans le mouvement afin d'identifier les lignes rouges et principes communs à l'ensemble du mouvement.

Ce travail, engagé au printemps 2022, a été porté opérationnellement par le pôle investissement, en coordination avec les administrateurs volontaires de l'association et un administrateur de chaque réseau régional. Un questionnaire sur les pratiques de développement a été réalisé et envoyé à une quarantaine de structures (membres du conseil d'administration et adhérents positionnés sur le développement). L'analyse des réponses a permis de dessiner un certain consensus sur quelques critères, toutefois beaucoup de répondants n'ont pas pu se positionner sur plusieurs questions car la réponse dépendait du contexte et du cas spécifique.

Nous avons ainsi pu identifier la suite du travail à poursuivre en 2023, à savoir la définition de grands principes communs, d'une part, et d'autre part l'étude de cas concrets qui nous permettront, sur différents sujets, de tracer des lignes rouges qui alimenteront une évolution de la Boussole de l'énergie citoyenne (outil d'évaluation derrière le Label Énergie Partagée) ou de conclure à la nécessité d'une approche au cas par cas.

UNE FORMATION "SOCLE JURIDIQUE COMMUN" ANIMÉE PAR ÉNERGIE PARTAGÉE POUR LE RÉSEAU DES RÉSEAUX RÉGIONAUX

Chaque année, l'animation nationale d'Énergie Partagée propose au réseau des réseaux régionaux, dont Énergie Partagée assure la coordination, une session de formation sur un thème donné. Les années précédentes, cette formation était assurée par des intervenant.e.s externes. En 2022, Énergie Partagée a choisi de centrer cette formation autour du socle commun des connaissances juridiques travaillées par l'animation nationale à acquérir ou entretenir en tant que salarié d'un réseau régional de l'énergie citoyenne.

C'est le pôle animation nationale qui a lui-même animé différentes sessions de formation visant à retransmettre l'essence des principaux travaux juridiques pilotés en interne ces dernières années. C'est ainsi que les réseaux régionaux ont pu se pencher sur la collecte de l'épargne citoyenne, la mise à disposition du foncier public, les risques de conflits d'intérêts qui pèsent sur un réseau régional ou encore l'accompagnement à la rédaction des statuts. Découverte totale pour les un.e.s, révision très utile pour d'autres : cette session a permis à chacun.e de se (re)plonger dans des questions complexes sur lesquelles les réseaux régionaux sont très souvent sollicités.

Une de ces sessions de formation eut lieu le premier jour des Rencontres Nationales des Réseaux. S'en est suivie ensuite une journée du réseau des réseaux régionaux réunissant une quarantaine de personnes. Les ateliers animés par l'équipe d'animation nationale ont permis d'approfondir des sujets comme le changement d'échelle et de modèle économique pour les réseaux régionaux, l'évolution du métier d'animateur régional ou encore la posture conjointe d'accompagnement de projet et d'animation de réseau.

Enfin, la troisième journée a réuni le réseau des interlocuteurs dans les Directions Régionales de l'ADEME et les réseaux régionaux autour de sujets comme l'atteinte de l'objectif de +50% d'animateurs en énergie citoyenne, la chaleur renouvelable citoyenne ainsi que deux retours d'expérience des réseaux ECLR et Réciit.

Ces sessions annuelles désormais classiques sont des temps structurants pour notre réseau et pour la relation avec nos partenaires.

UN GUIDE SUR LES RÈGLES DE COMMUNICATION DANS LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE CITOYENNE

La collecte de l'épargne citoyenne est l'un des sujets clés des projets citoyens. La réglementation en la matière a évolué ces dernières années avec plusieurs changements majeurs : instauration d'un seuil unique de levée de l'épargne, hausse structurante de ce seuil, renforcement des exigences pour les structures avec notamment obligation de réalisation d'un DIS... Après s'être penché sur les questions relatives aux règles de collecte, Énergie Partagée, en s'appuyant sur l'expertise du réseau régional ECLR, a publié en 2022 un guide relatif aux enjeux spécifiques liés à la communication en phase de collecte. Quels documents de communication à caractère promotionnel doivent être envoyés à l'AMF ? Quels sont les principaux messages à transmettre ou au contraire à proscrire lors d'une campagne de collecte ? Dans quel cadre peut-on et ne peut-on pas proposer une souscription ? Quels types de post peut-on et ne peut-on pas envoyer sur les réseaux sociaux pendant une campagne de collecte ? Autant de questions auxquelles nos adhérents peuvent trouver une réponse claire et vérifiée par un cabinet d'avocat. Le guide s'accompagne de modèles types de documents clés pour une campagne de collecte (bulletin d'intention, bulletin de souscription, attestation de souscription...). Bien évidemment, l'outil de gestion du sociétariat CoopHub est compatible avec le respect de ces règles.



Rencontres nationales des réseaux régionaux, 2022

COOPHUB : UN OUTIL AU SERVICE DES PORTEURS DE PROJETS

Après le lancement de l'outil de gestion du sociétariat Coophub au premier trimestre 2021, Énergie Partagée a poursuivi le déploiement progressif de l'outil, l'amélioration des fonctionnalités existantes et le développement de nouvelles fonctionnalités en apportant un soin particulier à la bonne articulation entre besoins utilisateurs et développements de l'outil. En matière de développement de nouvelles fonctions, nous avons pu intégrer le calcul des dividendes et des intérêts ainsi que les déclarations fiscales. Dans ce but, nous avons traduit une étude sur la fiscalité des revenus des sociétaires en analyses fonctionnelles pour l'outil. Nous avons également animé une communauté d'adhérents utilisateurs de Coophub afin de recueillir leurs besoins et d'organiser le test des fonctionnalités pour s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur adéquation avec les besoins exprimés. Enfin, nous avons poursuivi la documentation du logiciel à destination des sociétés citoyennes.

En parallèle, nous avons lancé les travaux, en lien avec les instances de la coopérative européenne Coophub EU, visant à aller vers une ouverture du code en Open Source pour permettre aux membres de contribuer activement au développement de Coophub. Nous avons en outre pris les orientations techniques visant à rendre Coophub interopérable pour répondre aux mêmes normes que les autres outils numériques développés par Énergie Partagée à l'instar de « [Mon compte](#) », dans le but de faciliter les parcours utilisateurs à moyen terme (adhésion, base de données de projets, souscripteur...).



DE NOUVELLES CHARTES FILIÈRES À L'APPUI DU LABEL ÉNERGIE PARTAGÉE

Après plusieurs années de concertation autour d'une filière aux enjeux forts, Énergie Partagée a publié sa Charte hydroélectricité.

Après la Charte m é t h a n i s a t i o n publiée en 2017, c'est la deuxième charte filière qui vient ainsi compléter les critères de la Boussole de l'énergie citoyenne et identifier les points de vigilance à étudier lors du montage d'un projet hydroélectrique afin d'orienter les parties prenantes territoriales vers des pratiques vertueuses sur les enjeux spécifiques à cette filière.



La Charte Hydroélectricité établit les points de vigilance à étudier lors du montage d'un projet hydroélectrique et apporte des éléments de suivi des projets citoyens qualifiés « charte filière ».

LES ENJEUX DE LA CHARTE HYDROÉLECTRICITÉ SONT :

- Assurer la pérennité des installations et des équipements
- Assurer la participation des citoyens à la gestion du projet
- Assurer la transparence de l'information et de la communication

Énergie Partagée et ses équipes d'accompagnement ont travaillé avec les porteurs de projet et les collectivités pour élaborer cette charte filière. Elle est le fruit d'un processus participatif et d'un dialogue continu. Elle est destinée à être mise à jour et à évoluer avec les besoins des citoyens et des territoires.

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE HYDROÉLECTRICITÉ SONT :

- Assurer la pérennité des installations et des équipements
- Assurer la participation des citoyens à la gestion du projet
- Assurer la transparence de l'information et de la communication

POUR UNE HYDROÉLECTRICITÉ PARTAGÉE :

Sur quelques 300 projets citoyens d'énergie renouvelable, le réseau Énergie Partagée compte une dizaine de projets d'investissement hydroélectrique. Ce sont essentiellement des projets de réhabilitation de centrales existantes de petite et moyenne échelle. Ces projets ne nécessitent pas une production de 100 kW. Des projets de taille de 100 kW sont également envisagés sur des centrales d'origine. Il s'agit de projets citoyens d'énergie renouvelable à l'échelle de projets de montage ou de réhabilitation de centrales existantes et d'investissement participatif de projet.

Une troisième Charte filière a également été travaillée sur l'année 2022, sur le photovoltaïque au sol et les enjeux clés de protection de la biodiversité et de l'agriculture. Près d'une vingtaine d'auditions ont été organisées avec des développeurs-producteurs, des représentants de l'État et des collectivités, des acteurs agricoles, des structures de protection de l'environnement et de la biodiversité... Suite à cela, un premier projet de charte a été proposé pour réaction à quatre groupes réunis par catégorie d'acteurs, puis soumis à plusieurs relectures successives. Cette Charte est diffusée courant 2023.



La Charte Hydroélectricité établit les points de vigilance à étudier lors du montage d'un projet hydroélectrique et apporte des éléments de suivi des projets citoyens qualifiés « charte filière ».

LES ENJEUX DE LA CHARTE HYDROÉLECTRICITÉ SONT :

- Assurer la pérennité des installations et des équipements
- Assurer la participation des citoyens à la gestion du projet
- Assurer la transparence de l'information et de la communication

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE HYDROÉLECTRICITÉ SONT :

- Assurer la pérennité des installations et des équipements
- Assurer la participation des citoyens à la gestion du projet
- Assurer la transparence de l'information et de la communication

POUR UNE HYDROÉLECTRICITÉ PARTAGÉE :

Sur quelques 300 projets citoyens d'énergie renouvelable, le réseau Énergie Partagée compte une dizaine de projets d'investissement hydroélectrique. Ce sont essentiellement des projets de réhabilitation de centrales existantes de petite et moyenne échelle. Ces projets ne nécessitent pas une production de 100 kW. Des projets de taille de 100 kW sont également envisagés sur des centrales d'origine. Il s'agit de projets citoyens d'énergie renouvelable à l'échelle de projets de montage ou de réhabilitation de centrales existantes et d'investissement participatif de projet.

Ce sont autant de nouvelles pierres à l'édifice du Label Énergie Partagée, lancé en 2021 et qui constitue l'unique label qualité en matière de démarche de projet d'énergie renouvelable.

Ce Label s'appuie en effet sur l'expertise d'Énergie Partagée, sur l'outil d'évaluation Boussole de l'énergie citoyenne et, pour les filières à enjeux spécifiques, sur les chartes filière qui viennent compléter les critères de la Boussole.

Le déploiement du Label s'est également poursuivi, avec la production d'un kit de valorisation utilisé par plusieurs projets labellisés ainsi que plusieurs améliorations de la Boussole en vue de faciliter sa prise en main par les porteurs de projet.

UNE ÉQUIPE D'INVESTISSEMENT QUI SE RENFORCE

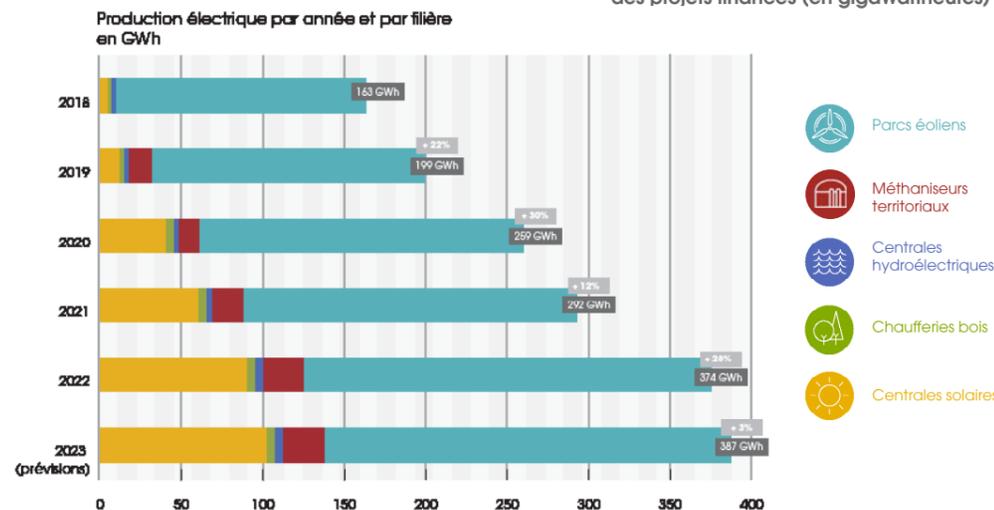
L'équipe d'investissement se renforce avec les arrivées de Quentin et Samuel, suite au départ de Raphaël vers Atout Vent Conseil et l'absence de Suzanne pour un an en 2023. L'occasion de redéfinir les périmètres géographiques, particulièrement dans l'ouest et le nord de la France.

Présentation du label tirée du kit de valorisation.



Nos actionnaires engagent leur épargne

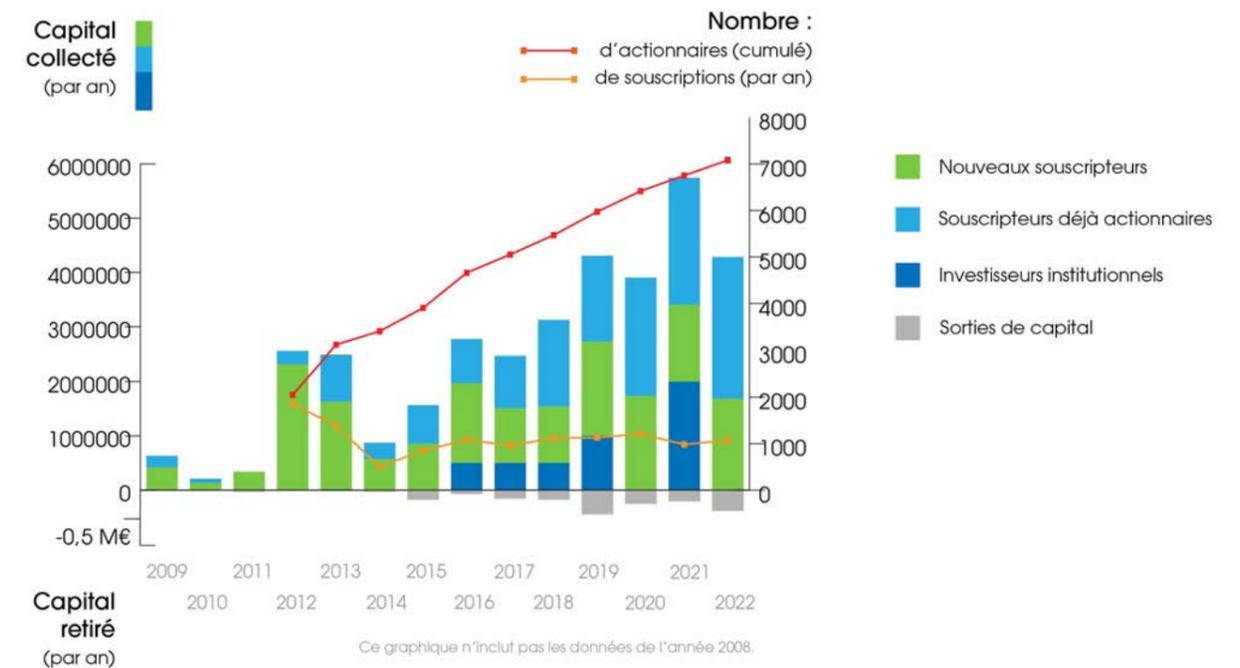
Les chiffres de l'infographie ci-dessous sont datés de Mars 2023.



PLUS DE 7000 ACTIONNAIRES CITOYENS À NOS CÔTÉS

Au 31 décembre 2022, Énergie Partagée Investissement comptait 7081 sociétaires actifs pour un montant de collecte nette cumulée (prime d'émission comprise) de **34 675 287 euros**. La collecte brute annuelle citoyenne s'élève à près de 5 130 000 € mais les besoins grandissent : nous comptons sur vous et sur nos futurs actionnaires pour accroître notre capacité de financement, afin d'avoir encore plus d'impact.

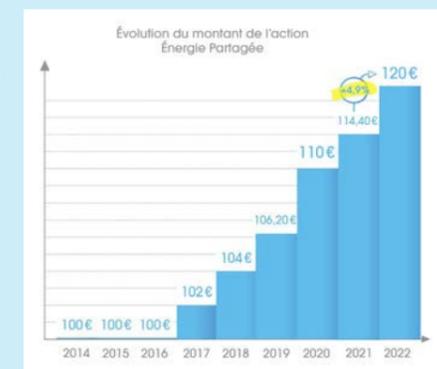
LES ÉVOLUTIONS CLÉS EN UN COUP D'OEIL



+4.9 % : LA VALEUR DE L'ACTION AUGMENTE POUR LA 6ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

2022 est synonyme d'une nouvelle valorisation de l'action Énergie Partagée par une prime de 5,60 €. Après cinq années de renchérissements successifs du placement, sa valeur atteint donc à ce jour 120 €. Amorcée en 2017, cette prise de valeur a été progressive pour tenir compte de la consolidation continue du modèle économique de l'outil d'investissement.

En savoir plus : [pourquoi et comment l'action Énergie Partagée prend de la valeur](#)



DES WEBINAIRES POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT

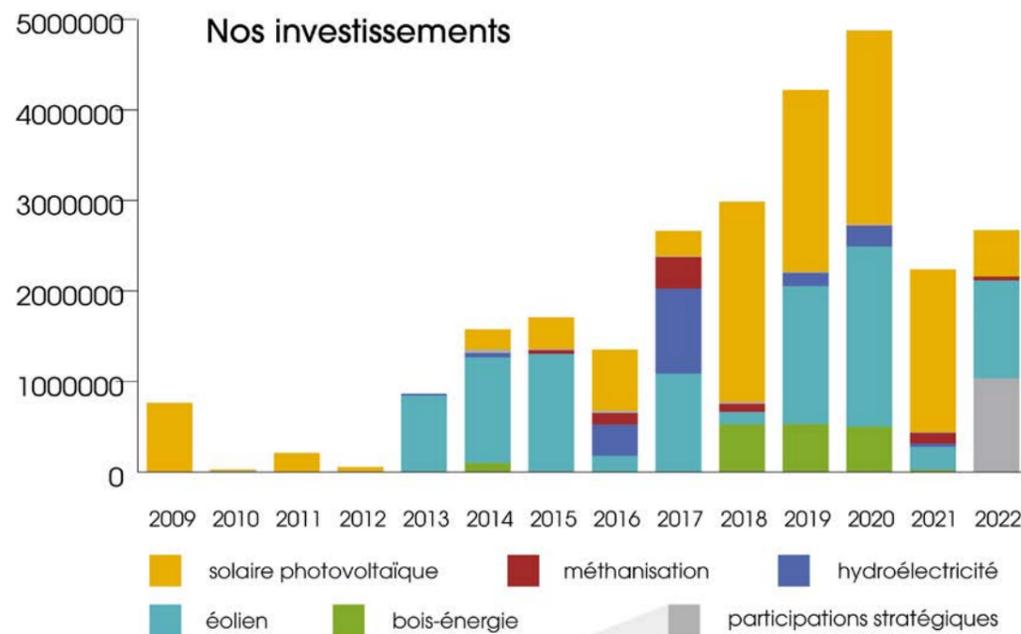
Nous proposons désormais à la fois des webinaires découverte, destinés en premier lieu aux personnes qui n'ont pas encore franchi le pas d'investir avec Énergie Partagée, et des webinaires thématiques qui mettent le focus sur tel ou tel aspect de nos activités. Vous pouvez [retrouver en ligne les replays](#) des webinaires thématiques passés, et [vous inscrire aux webinaires découverte](#).

Nos investissements au service des EnR citoyennes

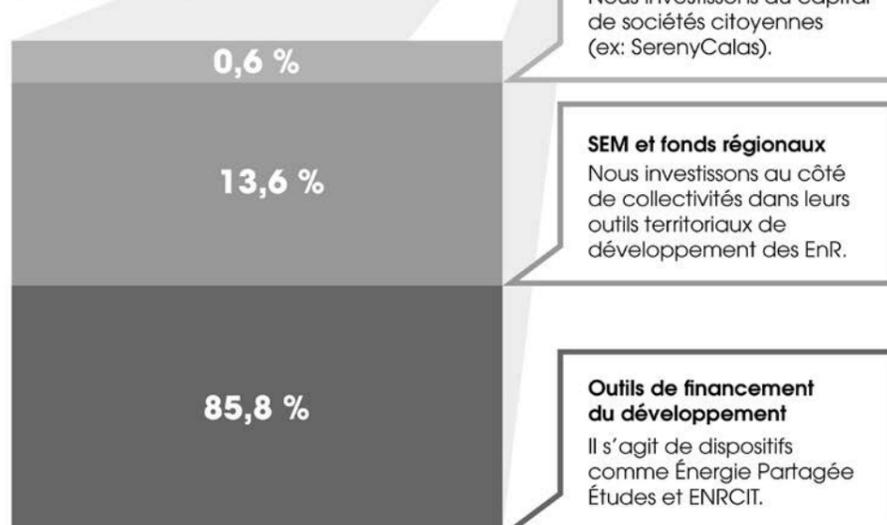
LA DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2022, 23 projets et 3 SEM ont fait l'objet d'un nouvel investissement d'Énergie Partagée Investissement, pour un montant de 5 M€ soit en direct, soit via l'outil de financement EnRciT (voir page suivante). Ces projets sont à différentes phases de leur mise en œuvre: premières études pour le développement, poursuite des études déjà engagées les années précédentes, fin de développement avant de lancer les phases

de construction, construction du site ou déploiement d'une nouvelle grappe de toitures PV (Energetic ou Midi Quercy). Nos équipes d'investissement élaborent des montages financiers au plus près des besoins des porteurs de projets d'énergie renouvelable, de façon à répondre à leurs attentes qui sont financières, mais aussi d'accompagnement, par exemple dans leurs discussions locales avec les différentes parties prenantes du projet (faire converger les intérêts, négocier les contrats ou les conditions bancaires, challenger les hypothèses économiques et techniques, ...).



Nos participations stratégiques au 31 décembre 2022



Structures citoyennes de développement
Nous investissons au capital de sociétés citoyennes (ex: SerenyCalas).

SEM et fonds régionaux
Nous investissons au côté de collectivités dans leurs outils territoriaux de développement des EnR.

Outils de financement du développement
Il s'agit de dispositifs comme Énergie Partagée Études et ENRCIT.

INVESTIR DÈS LES PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS : UNE ORIENTATION FORTE CONFIRMÉE EN 2022

Créé à l'origine pour investir dans les projets en phase de construction et exploitation, l'outil d'investissement du mouvement, Énergie Partagée Investissement, avait commencé, depuis quelques années, à se positionner sur les phases plus amont des projets et à participer à des tours de table financiers, comme celui des SEM, pour faire émerger des nouveaux projets, mais en restant sur des montants modestes. Cette orientation s'est vue confirmée plus fortement en 2022 à travers plusieurs décisions.

RACHETER, À SES ASSOCIÉS FONDATEURS, L'OUTIL DE FINANCEMENT DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT, ENRCIT

Cet outil, créé en 2018, par la Caisse des Dépôts - Banque des Territoires, le Crédit Coopératif et l'Ircantec, a vocation à investir pendant les phases à risque de développement des projets et à se désengager au profit des acteurs locaux, citoyens ou collectivités locales, au moment de la construction des sites. Énergie Partagée était déjà le gestionnaire de cet outil et s'est vu offrir l'opportunité, après 4 ans d'existence, d'en racheter la totalité des parts et de l'intégrer entièrement à la palette d'outils disponibles pour les projets citoyens. C'est chose faite depuis le 30 mai 2022.

AFFECTER UNE PARTIE DE LA COLLECTE EN CAPITAL D'ÉNERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT AU FINANCEMENT DES PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

Avec le double objectif de donner plus de moyens au développement de projets tout en limitant les risques inhérents à cette phase, les actionnaires d'Énergie Partagée Investissement ont adopté une résolution le 30 novembre 2022 qui consiste à affecter 10% de la collecte en capital au développement, 90% restant affectés aux phases de construction et exploitation. Cette répartition a été jugée équilibrée entre développement (phase plus risquée, mais limitée) et construction (plus gourmande en capitaux) et ouvre de nouvelles perspectives pour les équipes d'investissement.

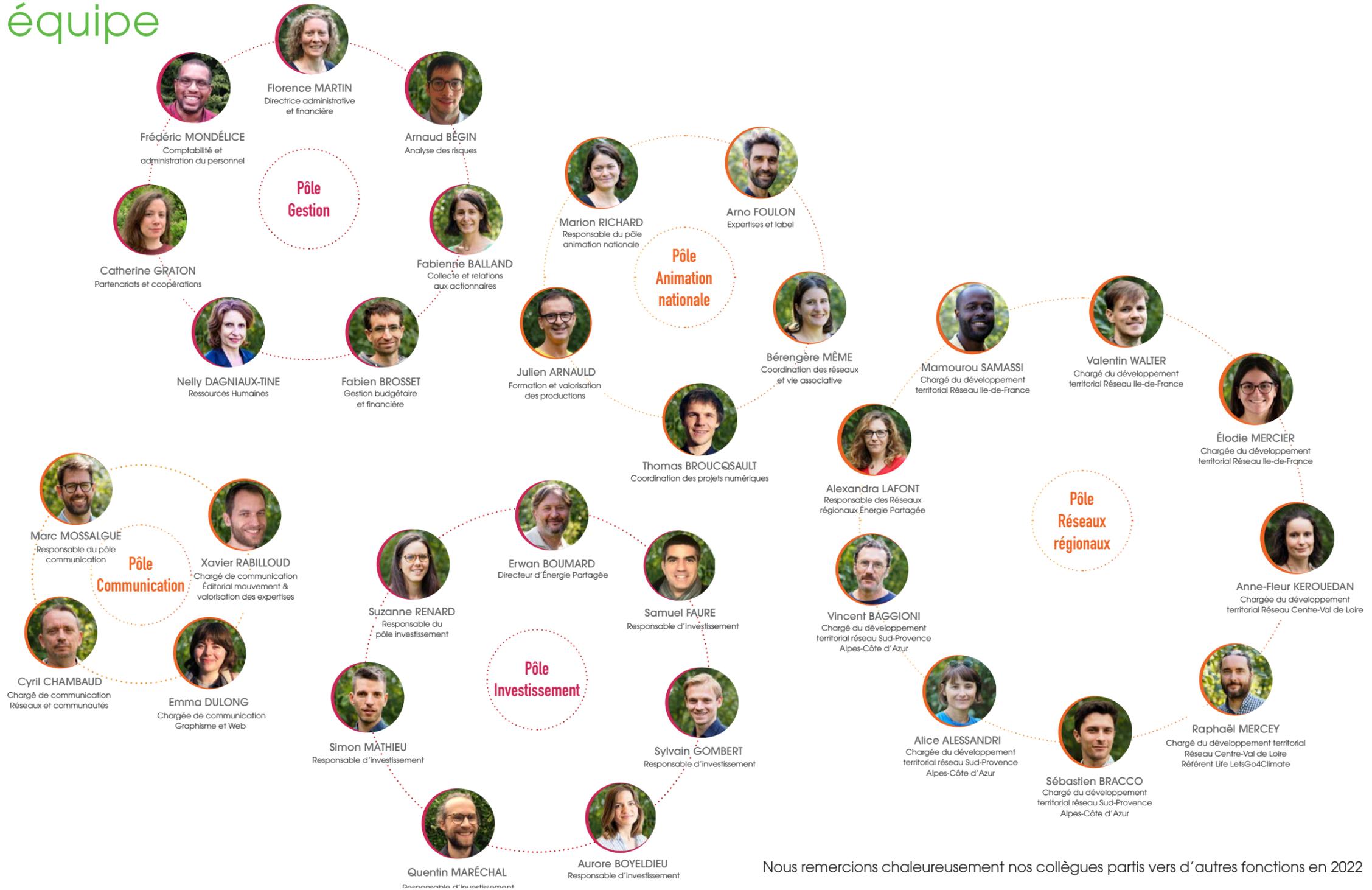
AVEC DES MOYENS FINANCIERS CLARIFIÉS, RESTE À RENFORCER NOTRE ORGANISATION EN SOUTIEN AUX PROJETS

Avec une équipe d'investissement renforcée, de nouveaux sujets de travail se déploient notamment dans les réseaux régionaux : structurer nos réponses à des AMI (appels à manifestation d'intérêt) ; accompagner les projets dans toutes leurs dimensions ; suivre dans la durée les critères de la Boussole, partager les revues de risques sur les projets pour bonifier nos processus d'instruction et de décision d'investissement, partager les analyses que nous pouvons faire d'un marché soumis à de nombreux soubresauts (hausse des coûts des matières premières, augmentation des délais de livraison, hausse des taux d'intérêt bancaires). Autant de sujets propices à créer de la coopération entre les équipes du mouvement Énergie Partagée pour toujours plus de projets citoyens d'énergie renouvelable de grande qualité et avec les équipes bénévoles qui s'engagent dans l'analyse des dossiers d'investissement (commission de validation; comité des engagements financiers, comité de direction).



Assemblée Générale d'Énergie Partagée Investissement, le 18 novembre 2022 à Paris.

Notre équipe



Nous remercions chaleureusement nos collègues partis vers d'autres fonctions en 2022

ILS NOUS ONT SOUTENU EN 2022



Et aussi : Pays Gâtinais, Fondation Horizons, Fondation Un monde par tous, Fondation Prairial, Fondation Heinrich Boell, GRDF

Notre équipe est répartie en deux organisations employeuses

Énergie Partagée Association concentre les fonctions d'animation de projets et de réseau, d'accompagnement des territoires et de sensibilisation / formation, elle assure également la notoriété du mouvement et les fonctions de communication.

Énergie Partagée Coopérative concentre les fonctions de gestion, d'accompagnement technique et financier des projets et d'instruction des demandes de financement, pour cela elle active plusieurs outils financiers dont elle est aussi le mandataire, à savoir Énergie Partagée Investissement, Énergie Partagée Études ou EnRcIT.

Toutes ces entités ont un rôle complémentaire avec un contexte réglementaire qui leur est propre et chacune ne doit son bon fonctionnement qu'à **un groupe de bénévoles mobilisés** (Conseil d'administration, Comité de direction et Conseil de surveillance).

Merci à eux !

Tout chaud !

Voici quelques récentes **publications ou ressources** qui pourraient vous intéresser.

Le placement Énergie Partagée en 8 vidéos

Une série de 8 courtes vidéos animées pour expliquer simplement le fonctionnement et les valeurs du placement Énergie Partagée. À partager sans modération dans votre entourage !



[Voir les vidéos](#)

Lever les obstacles au développement des EnR citoyennes

Des acteurs de l'énergie citoyenne appellent le gouvernement et les parlementaires à faire évoluer la loi pour faciliter l'essor des projets citoyens d'énergie renouvelable.



[Voir la vidéo](#)

Chaleur citoyenne : feuille de route et retours d'expérience

La chaleur représente 40 % des besoins énergétiques de la France. Pour favoriser l'essor de la chaleur citoyenne, Énergie Partagée publie des recommandations aux pouvoirs publics et des bonnes pratiques, assorties de retours d'expérience de projets bois-énergie et solaire thermique.



[En savoir plus](#)



Étude sur l'impact social de l'énergie citoyenne

L'énergie citoyenne, c'est bien plus que de la production d'énergie renouvelable ! Cette étude, assortie d'outils d'évaluation, identifie les effets bénéfiques des projets citoyens pour leur territoire, les personnes impliquées et leur entourage.

[En savoir plus](#)



Charte Photovoltaïque au sol d'Énergie Partagée

Nous présentons aux collectivités, collectifs et professionnels des énergies renouvelables des bonnes pratiques et des points de vigilance pour les projets citoyens de parcs solaires au sol.

[Consulter la charte](#)



L'autoconsommation collective, késako ?

En quoi consiste cette nouvelle forme de relation entre production et consommation d'énergie renouvelable ? Qu'est-ce que l'autoconsommation collective apporte dans le mouvement de l'énergie citoyenne ?

[Voir la vidéo](#)



Énergie-partagee.org

Énergie Partagée

10 avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin
contact@Énergie-partagee.org

@ÉnergiePartagee
 Énergie Partagée
 Énergie Partagée
 @ÉnergiePartagee